

Genilac

 bien vivre dans
ma commune

N°104
Novembre
2020

**NOUVELLE
ÉCOLE**
VICTOR ELIE LOUIS



BULLETIN M U N I C I P A L

MAGAZINE BI-ANNUEL

VIE
MUNICIPALE

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

SOCIAL
& CULTURE

SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

SPORT &
ASSOCIATIONS

WWW.GENILAC.FR



Ostia
Immobilier

**Transactions immobilières
Neuf & Ancien - Vallée du Gier**

04 77 52 88 80

Espace Sardon - A47 sortie n°12
45 Chemin de Pompey - 42800 GENILAC
contact@ostiaimmobilier.fr

www.ostiaimmobilier.fr



Formations



Web - Graphisme -
Bureautique ...

Prestations



Création de site web - SEO
Identité visuelle

Pierrick Pralong
Formation & Prestation

06 88 35 30 13
pierrick@panierdepixels.fr
60 rue louis marchand
42800 Genilac

Pour en savoir plus
rendez-vous sur :
panierdepixels.fr



**Rachel
Coiffure**

Masculin Féminin Junior

165, allée des Cerisiers
42800 GENILAC
Tél. 04 77 75 54 19



BOULANGERIE
Au soleil du délice

Pain - Pâtisseries - Viennoiseries - Epicerie

25 rue Ravez - 42800 GENILAC
04 27 77 20 00

Du mardi au vendredi : 6h30-13h / 14h30-19h
Samedi : 6h30-19h Dimanche : 6h30-13h

OFFRE de LANCEMENT
Ouverture
de votre 2^{ème} magasin Eat Fire
à Genilac Zi le Sardon



Avec **maprimerénov**
Mieux chez moi, mieux pour la planète
bénéficiez
jusqu'à
3 000€ d'aide
selon vos ressources*

EXEMPLE : Pour un investissement de 4000€ un ménage de 3 personnes avec un revenu fiscal inférieur à 33 344€ aura un reste à charge de 1500€ pour l'équipement d'un poêle à granulés. Sur acceptation du dossier "ma prime Renov" loi de finance en cours.*



Siege social : 15, av. de Montbrison - 42160 ANDREZIEUX
04 27 64 43 23 Eat Fire



**ALTERA
VITAE**

Conseil en communication
& en image

Alexandrine.baronnier@gmail.com
06 11 39 32 80
 altera.vitae_



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Durant ces derniers mois, l'activité de la commune a été intense. Nous avons mené de front trois axes qui nous ont très fortement mobilisés.

Tout d'abord j'ai tenu avec mon équipe à ne pas perdre de temps, malgré les circonstances exceptionnelles : les commissions municipales se sont ainsi toutes réunies rapidement, pendant l'été pour la plupart, afin de prendre en main les dossiers et s'en approprier les enjeux. Il était essentiel par exemple que la commission travaux présente à tous les élus, de la majorité comme de l'opposition, aux nouveaux élus, comme aux plus expérimentés, le projet voirie de Tapigneux. Mais il en allait de même pour la décision d'organiser une saison culturelle, tout en se calant sur la situation sanitaire au fur et à mesure, de travailler aux relations avec nos associations, nos écoles, d'échanger sur les finances communales, les sujets sociaux etc... Ainsi, comme nous nous y étions engagés, le mandat a commencé sur les chapeaux de roue, avec une implication totale des équipes dès le commencement du mandat, et ce malgré un démarrage très atypique.

Le 2ème axe est évidemment la gestion de la situation sanitaire. Comme toutes les communes, nous sommes en relation régulière avec les services de la Préfecture et ceux de la Métropole, ainsi qu'avec plusieurs communes environnantes. Sachez que nos équipes, tant élus qu'agents municipaux, sont fortement mobilisés afin de s'adapter à la situation qui ne cesse d'évoluer. De nombreux sujets sont l'objet de questions régulières et d'adaptations fréquentes : mariages, gestion des salles municipales, problématique

des écoles et du périscolaire, question des commerces, règles générales etc. La situation est inédite et les prises de décisions doivent être souvent rapides et claires pour ne pas en rajouter à l'instabilité et l'inquiétude ambiante. C'est notre quotidien désormais, notre responsabilité à votre service.

Enfin nous portons fortement les grands projets de la commune qui sont à la fois majeurs et d'une grande complexité : suivi de l'important chantier du groupe scolaire Victor Elie Louis, suivi du chantier de la route des Arcs qui vient de débiter, avenir des sites de l'Arc en Ciel et de Gravenand. Sur ces dossiers, nous avons multiplié les rencontres tous azimuts avec l'ensemble des partenaires possibles. Malgré la durée de ces dossiers due à la complexité réglementaire et à des enjeux techniques et financiers considérables et malgré un contexte peu favorable, notre ambition, notre enthousiasme ont toujours été et seront toujours les moteurs de notre action.

Au-delà de cette mobilisation de tous les instants, je vous souhaite d'aller au mieux, tant physiquement que psychologiquement, tant on sait que la période fragilise. Il nous faut tous, autant que faire se peut, individuellement et collectivement, rester positifs. Le contexte ne l'est guère, certes, mais il en va de notre volonté partagée d'aller de l'avant, toujours, tant pour nos familles, dans nos vies personnelles, que pour notre commune. Je serai toujours dans cet état d'esprit et vous pouvez compter sur tous les élus de mon équipe, vos élus, pour travailler ainsi au bien commun.

Denis BARRIOL, Maire

VIE MUNICIPALE

4

COUP DE PROJECTEUR

10

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

11

NOTRE ENVIRONNEMENT

14

VIE SOCIALE & PRÉVENTION

19

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

22

VIE CULTURELLE

24

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

29

TRIBUNE LIBRE

34

- Direction de la publication : Denis BARRIOL
- Responsable du comité de Rédaction : Catherine FIEROBE
- Comité de rédaction : Membres de la commission communication
- Administration : Mairie de Genilac
- Conception graphique : Horspiste
- Impression : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.

VIE MUNICIPALE

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/09/2020 :

Liste majoritaire : Démission de Mme Janine MERCIER, remplacée par M. Christophe MOULIN

Liste d'opposition : Démission de M. Frédéric DAMIEN, remplacé par Mme Nadine MATTIATO

AFFAIRES SCOLAIRES PETITE ENFANCE PÉRISCOLAIRE



ROCHEFOLLE Christian
(Vice-Président),
BECKEDAHL Tania, CHOMEL
Géraldine, COUSIN Joëlle,
DOMBEY Bruno, FIEROBE
Catherine, GOUTTEFARDE Hervé,
GRANGE Olivier, GRENARD
Christel, MONTORIO Dominique,
RANCHON Nicolas, ROUSSET
Marielle, MATTIATO Nadine

PROJETS STRUCTURANTS-GRANDS AMÉNAGEMENTS-URBANISME



Présidée par M. le Maire,
BERGER Isabelle, BESSON Philippe,
COUSIN Joëlle, DOMBEY Bruno,
FIEROBE Catherine, GARAIX Loïc,
GOUTTEFARDE Hervé, GRANGE
Olivier, GRENARD Christel,
MONTORIO Dominique, PITAVAL
Pierre, ROCHEFOLLE Christian,
LEGROS Audrey, DUMAINE André

AFFAIRES SOCIALES



COUSIN Joëlle
(Vice-Présidente),
BECKEDAHL Tania, BERGER
Isabelle, CHOMEL Géraldine,
GERIN Yvonne, GOUTTEFARDE
Hervé, GRENARD Christel,
MONTORIO Dominique, MONZAIN
Christine, PRIVAS Robert, LEGROS
Audrey, CLAUDET Alain

COMMERCES, ASSOCIATIONS, AGRICULTURE, SPORT



GOUTTEFARDE Hervé
(Vice-Président),
BECKEDAHL Tania, BERGER
Isabelle, BESSON Philippe,
CHOMEL Géraldine, COUSIN
Joëlle, DOMBEY Bruno, FIEROBE
Catherine, GERIN Yvonne,
GRENARD Christel, MONTORIO
Dominique, DUMAINE André,
LEGROS Audrey

FINANCES, ÉCONOMIE, PLANIFICATION



GRENARD Christel
(Vice-Présidente),
BESSON Philippe, CHARMET
Christine, COUSIN Joëlle, DOMBEY
Bruno, FIEROBE Catherine,
GOUTTEFARDE Hervé, MONTORIO
Dominique, PRIVAS Robert,
RANCHON Nicolas, ROCHEFOLLE
Christian, MATTIATO Nadine,
CLAUDET Alain

TRAVAUX, DÉVELOPPEMENT DURABLE



DOMBEY Bruno
(Vice-Président),
BESSON Philippe, COUSIN Joëlle,
GRANGE Olivier, GRENARD
Christel, GOUTTEFARDE Hervé,
MARTINAUD Florient, MOULIN
Christophe, MONTORIO
Dominique, PITAVAL Pierre,
PRIVAS Robert, RANCHON
Nicolas, ROCHEFOLLE Christian,
ROUSSET Marielle, CLAUDET Alain

AFFAIRES SCOLAIRES PETITE ENFANCE PÉRISCOLAIRE



FIEROBE Catherine
(Vice-Présidente),
BECKEDAHL Tania, BERGER
Isabelle, CHARMET Christine,
COUSIN Joëlle, DOMBEY Bruno,
GERIN Yvonne, GOUTTEFARDE
Hervé, GRENARD Christel,
MONTORIO Dominique, MONZAIN
Christine, ROCHEFOLLE Christian,
DUMAINE André, MATTIATO
Nadine

INTERCOMMUNALITÉS

La plupart de nos projets sont travaillés avec nos partenaires institutionnels sur les aspects techniques et financiers.

Grâce aux délégations qui ont été confiées à M. le Maire au sein du SIPG (Syndicat Intercommunal du Pays du Gier) et de SEM (Saint Etienne Métropole), **la position de la commune est renforcée.**



SAINT-ÉTIENNE la métropole **SÉM**

DENIS BARRIOL,
15^{ème} vice-président, en charge des ressources humaines



VOIRIE



RAYONNEMENT DU TERRITOIRE



EAU POTABLE



GRANDS ÉQUIPEMENTS



AGRICULTURE



POLITIQUE DE LA VILLE



DÉCHETS



HABITAT ET URBANISME



FINANCES



TRANSPORT ET MOBILITÉ



ASSAINISSEMENT



ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
NUMÉRIQUE

LES FINANCES COMMUNALES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019. Il a été voté lors du conseil municipal du 16 juillet 2020.

Le solde de fonctionnement reporté à l'issue de cet exercice est de **117 206,37€**.

Ce qui est important au regard des investissements conséquents en cours sur la commune (les travaux d'extension de l'école Victor Elie Louis notamment).

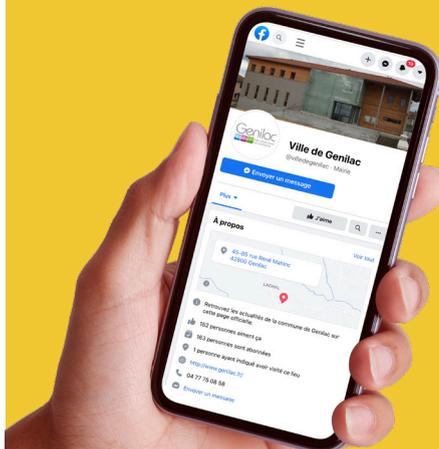
Nous avons prévu d'avoir recours à un emprunt relais dès 2019. Nous n'y avons eu recours qu'en 2020. **Cet emprunt d'un montant de 776 000€ nous permettra de payer les travaux** en attendant de recevoir les subventions prévues pour les financer.

Cela n'endette pas la commune puisque les sommes empruntées sont remboursées en moins de deux ans.

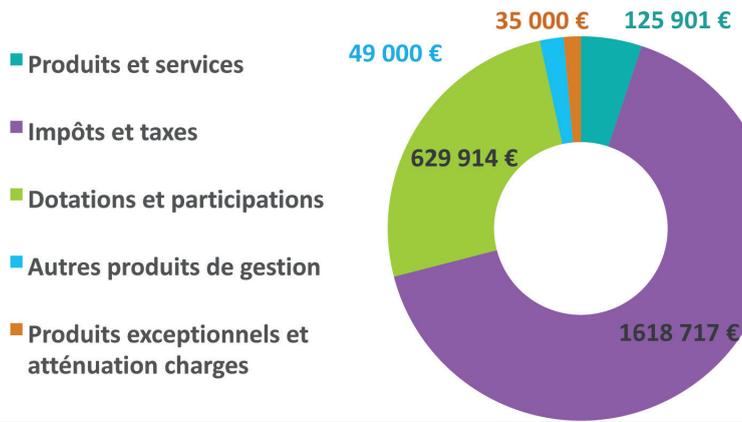
RESTONS CONNECTÉS !



Suivez les actualités de la commune sur la nouvelle page Facebook officielle [@villedegenilac](https://www.facebook.com/villedegenilac)

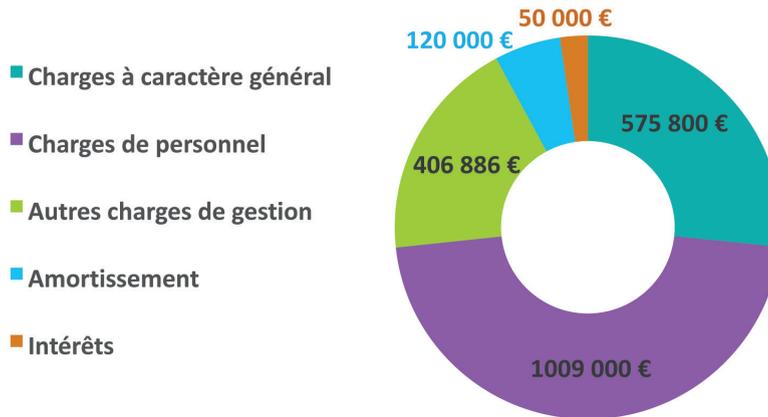


Recettes budget primitif 2020 = 2 458 532€



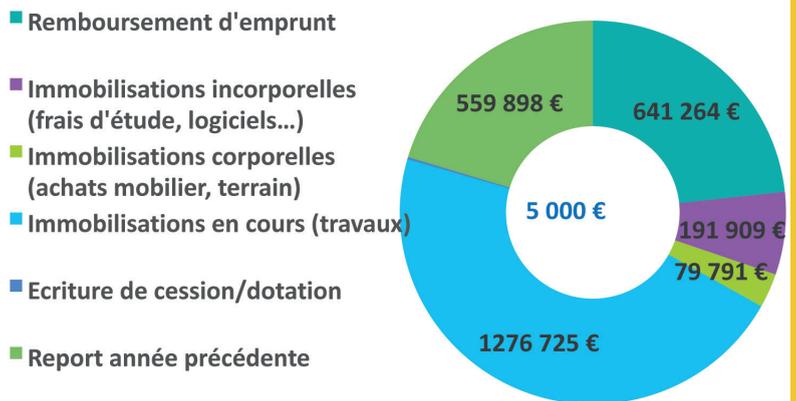
FONCTIONNEMENT

Dépenses budget primitif 2020 = 2 161 686€



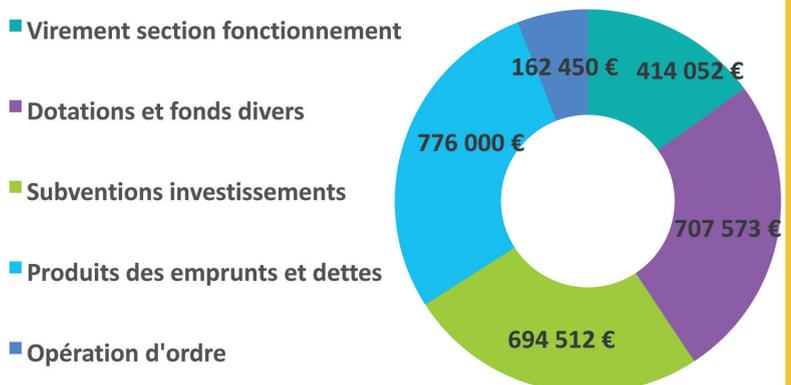
FONCTIONNEMENT

Dépenses budget primitif 2020 = 2 754 587€



INVESTISSEMENT

Recettes budget primitif 2020 = 2 754 587€



INVESTISSEMENT

APPEL À CANDIDATURES AGENTS RECENSEURS

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. En 2021, la collecte des informations se déroulera entre le jeudi 21 janvier et le samedi 20 février 2021. A cette occasion, la commune recrute des agents recenseurs. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature en mairie avant le 30 novembre 2020.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

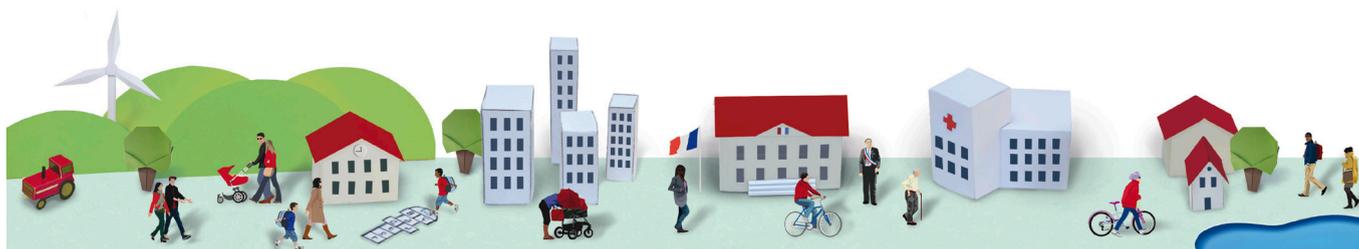
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



COUP DE GUEULE

HÂLTE AUX INCIVILITÉS

- Vol de 2 bananiers au rond-point de Grange-Burlat
- Vol des drapeaux de l'ancienne mairie de La Cula
- Rodéos à mobylette sur roues arrières : 4 procès-verbaux adressés au procureur de la République, jusqu'à 1 500 € d'amende encourus
- Dégradation du vitrage dans le sas d'entrée de la mairie
- Dégradation des WC publics
- Tuiles cassées par des jets de pierre près du terrain de tennis
- Tags
- Déjections canines non ramassées

Sur décision du maire, la commune porte plainte systématiquement pour vol ou dégradation. L'argent du contribuable pourrait être utilisé autrement !



BAPTÊMES ↙

En accord avec la famille, la mairie a décidé de nommer le chemin rural n°15 « **chemin Louis POMPEY** » en hommage à celui qui fût Maire de Saint-Genis-Terrenoire entre 1965 et 1971, aujourd'hui disparu.

En accord avec la famille, la mairie a décidé de nommer la salle du 1er étage des Bourdonnes « **Salle Marcel SUZAT** » en hommage à celui qui fit construire cet équipement lors de son mandat (1974-1981).

ACCESSIBILITÉ

Obligation de mise en accessibilité des Etablissements recevant du public (commerces/ boutiques, restaurants, crèches, écoles, cabinets des professions libérales...) pour les personnes à mobilité réduite :

Pour tout propriétaire ou gestionnaire d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, demandait de rendre l'établissement accessible avant le 25 septembre 2015.

Si l'établissement recevant du public n'est pas encore accessible, il doit engager des démarches dans les meilleurs délais. Pour cela, **une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)**, à l'aide du modèle CERFA 13824*04, doit être déposée en mairie qui la transmettra, pour instruction, à la Direction Départementale des Territoires de la Loire à Roanne.

Si l'établissement recevant du public est accessible, il convient d'en justifier à l'aide d'une **attestation d'accessibilité** établie par le propriétaire ou le gestionnaire de l'établissement si l'ERP est classé en 5ème catégorie ou par un organisme agréé ou architecte si l'ERP est classé dans une autre catégorie. Cette attestation sera déposée en Mairie qui la transmettra, pour enregistrement, à la Direction Départementale des Territoires de la Loire à Roanne.

Pour réaliser le diagnostic, pour trouver des modèles, pour trouver des formulaires, pour trouver toute attestation nécessaire ou pour tous renseignements complémentaires, se rendre sur le site ci-après :

www.loire.gouv.fr

(les services de l'Etat dans la Loire - Politiques publiques - Accessibilité)

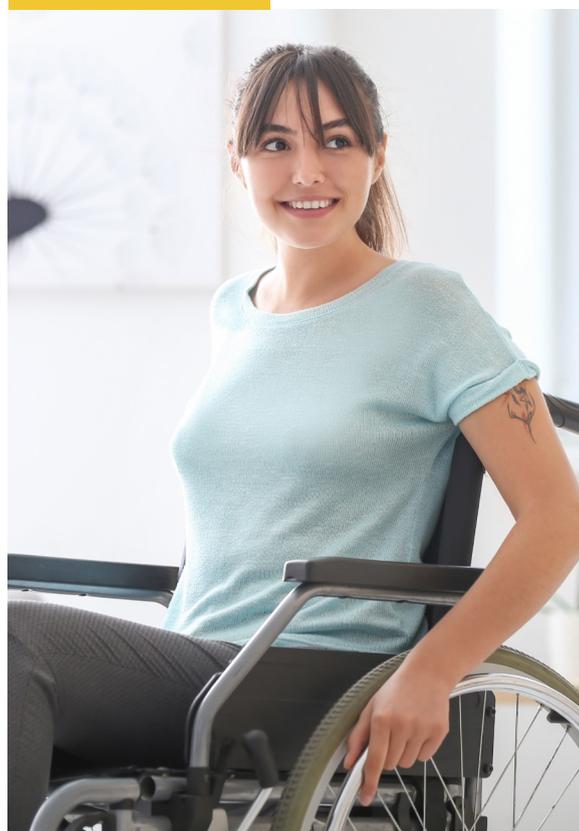
CME

Les élections du Conseil Municipal des Enfants 2020-2021 se sont déroulées le **vendredi 16 octobre**. L'installation des nouveaux jeunes élus aurait du avoir lieu le **7 novembre** à la mairie. Ce n'est que partie remise.



BALANÇOIRE À LA CULA

Dernière phase d'un projet proposé par le Conseil Municipal des Enfants en 2018, la pose d'une balançoire dans le parc de la Cula est effective depuis le 31 août. Les 3 parcs de la commune sont maintenant équipés.



Loire
LE DÉPARTEMENT

UN ARCHITECTE VOUS ÉCOUTE ET VOUS CONSEILLE

Gratuit, sur rendez-vous



Permanences délocalisées pour les **particuliers**

Boën-sur-Lignon, Feurs, Belmont-de-la-Loire, Charlieu, Renaison,
Rive-de-Gier, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Chamond

Une expérimentation de septembre 2020 à février 2021

Plus d'infos et programme : loire.fr/mdhl

Prendre un rendez-vous :

04 77 59 96 50

COUP DE PROJECTEUR SUR

CHRISTIAN ROCHEFOLLE, ADJOINT AUX ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

Je suis le nouvel adjoint aux affaires scolaires. Ma prise de fonction a été retardée, comme l'ensemble du Conseil Municipal, par l'épidémie de COVID. Mon travail s'inscrit dans la continuité de celui entrepris par Christel Grenard, à qui je succède, et recouvre plusieurs missions.



MES MISSIONS

Elles s'étendent de la petite enfance aux affaires scolaires en passant par le périscolaire et le Conseil Municipal des Enfants.

Notre commune a la particularité d'avoir **3 écoles publiques et une école privée ce qui représente 20 classes et environ 470 élèves** répartis de la petite section de maternelle au CM2. Un service de cantine est proposé aux familles.

Un contrat enfance-jeunesse permet l'accueil des enfants aux temps périscolaires en partenariat

avec l'OCALÉ les mercredis. Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis par l'OCALÉ et les jeunes par les Francas, en partenariat avec le SIPG.

La première phase du chantier de la nouvelle école Victor Elie Louis, bientôt achevée, va permettre aux enfants et aux enseignants de travailler dans un cadre agréable. **La restauration scolaire et le périscolaire profitent depuis la rentrée de ce nouveau bâtiment.**

Le Conseil Municipal des enfants, renouvelé par moitié chaque année, apporte une vision fraîche et nouvelle, avec des propositions sur certains aspects de la vie communale.

Le Relais d'Assistantes Maternelles qui s'adresse aux parents, futurs parents, assistantes maternelles et professionnelles fonctionne depuis janvier 2018. Il assure des permanences à la mairie annexe de La Cula les mardis après-midi.

MON TRAVAIL EN MAIRIE

Je fais partie d'une équipe dans laquelle les adjoints restent en contact afin de faire fonctionner et de répondre au mieux aux différents chantiers/questions qui ne manquent pas de se poser.

La directrice du périscolaire, Roselyne Courbon et son équipe, sont des interlocutrices privilégiées et notre travail en commun est régulier. **A chaque période de vacances scolaires, nous nous réunissons pour faire le point sur nos activités, site par site.**

L'adjointe aux finances, les adjoints aux travaux et les services techniques sont souvent sollicités afin de voir ensemble les différents financements, les avancées des travaux liés à ma délégation.

Monsieur le maire et la première adjointe restent bien sûr des personnes toujours à l'écoute et sur lesquelles je peux compter.



Roselyne Courbon, directrice du périscolaire

MES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET AUTRES

L'Education Nationale, à travers l'inspectrice de circonscription et l'inspecteur d'académie en charge du 1er degré, est un partenaire privilégié.

Je garde un lien étroit avec les 4 directrices des écoles et reste à leur écoute pour faciliter la réalisation de certains projets en direction des élèves. Les associations de parents d'élèves peuvent également me solliciter pour des actions ponctuelles. Une subvention spécifique leur est allouée chaque année.

Le SIPG reste un partenaire important à travers le contrat enfance-jeunesse avec des actions ciblées vers la petite enfance et la jeunesse.



Dernière inspection avant le premier service

↘ Mon premier mandat a démarré sur les chapeaux de roue dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire. Il a été primordial pour moi de sentir un ensemble de personnes prêt à m'aider, me conseiller, m'épauler si besoin. Travailler en confiance pour que les enfants, les enseignants et tous les personnels puissent se sentir bien dans notre commune, reste un objectif permanent.



olaire, Karine Guerrero et Véronique Salignat, coordonnatrices

TRAVAUX À L'ÉCOLE VICTOR ELIE LOUIS

LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE EST OPÉRATIONNEL !

Le restaurant scolaire et le périscolaire, situés à l'étage, sont en fonction depuis le 1er septembre !

Le restaurant scolaire municipal accueille les enfants scolarisés à l'école publique Victor Elie LOUIS mais également les enfants scolarisés à l'école privée du grand cèdre, soit jusqu'à 130 élèves par jour.

Répartis en 3 salles différentes pour limiter les nuisances sonores, les enfants bénéficieront bientôt d'une cour haute avec une vue magnifique sur les montagnes avoisinantes.



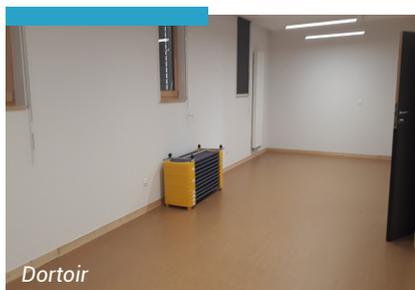
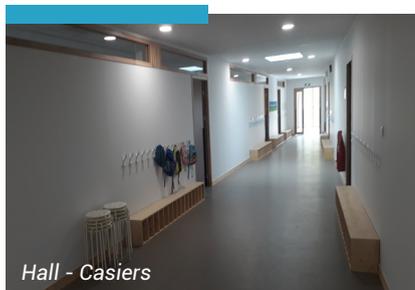
Salle de cantine



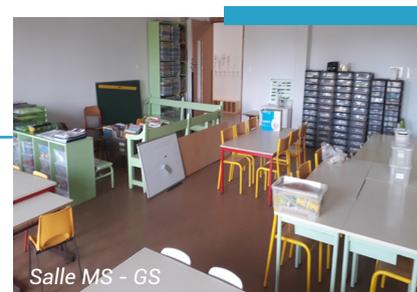
Lavage des mains

Le périscolaire accueille les enfants le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

EXTENSION DE L'ÉCOLE : LA NOUVELLE MATERNELLE OUVRE SES PORTES LE LUNDI 2 NOVEMBRE !



les abords de l'école seront à terme finalisés avec la création d'une noue paysagère (fossé peu profond, végétalisé, permettant l'écoulement des eaux pluviales) devant la façade.



TRAVERSÉE DE TAPIGNEUX : LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ

Notre équipe a identifié la traversée de Tapigneux comme un point noir de circulation prioritaire sur notre commune.

Bien que la voirie fasse partie des compétences remontées à Saint Etienne Métropole, le pilotage d'un tel chantier est assumé par l'équipe municipale en partenariat avec les techniciens de SEM. Un grand nombre de réunions et de nombreuses hypothèses ont toujours eu comme objectif et ligne de conduite les **3 priorités** suivantes : la mise en place d'un cheminement sécurisé pour les piétons sur toute la traversée de Tapigneux, un abaissement de la vitesse et l'augmentation de la sécurité des riverains.

La pose d'un radar pédagogique a d'abord permis de confirmer la vitesse excessive de certains et d'autre part de mesurer les flux de voitures : **1 500 véhicules/jour dans le sens descendant et autant le sens montant, soit 3 000 voitures /jour.**

L'ensemble de ces travaux de préparation a abouti à un projet d'aménagement, d'un coût conséquent.

L'aménagement du secteur de Tapigneux va se faire en **plusieurs étapes** :

La première étape a consisté en la tenue de réunions de présentation aux riverains les 2 et 3 septembre. L'ensemble des riverains concernés a été invité. Après présentation du projet, un travail par petits groupes encadrés par les techniciens de la métropole et les élus, a permis de noter quelques points d'amélioration du projet.

La deuxième étape a eu lieu mi-octobre, avec la mise en place provisoire du projet de traversée (les quilles font partie de l'équipement provisoire, elles matérialisent les futurs trottoirs). Prévue pour une période de 3-4 mois, cette étape sera importante pour vérifier que le projet définitif correspond bien aux enjeux de sécurité recherchés. La dernière étape prendra naturellement la suite, avec l'installation définitive des équipements prévus au projet et reprise du tapis (c'est-à-dire le revêtement de la route) début 2021.

Cet aménagement devrait permettre d'améliorer grandement la traversée de Tapigneux et la sécurité des riverains.



FRONTAGES RUE LOUIS MARCHAND



Des frontages, structures métalliques servant de support à la végétation, ont été installés rue Louis Marchand. Choisis par les riverains eux-mêmes en fonction de leur façade, ces frontages viennent achever l'aménagement du centre bourg réalisé l'hiver dernier.

ROUTE DES ARCS

Les travaux ont débuté fin septembre. Des camions vont circuler régulièrement pendant plusieurs semaines. Merci de votre compréhension.



NOTRE ENVIRONNEMENT



Les enfants du CME 2019-2020 ont plébiscité un projet de plantations d'arbres qui va débiter à la Toussaint, période propice aux plantations : choix d'essences adaptées aux changements climatiques, choix des emplacements et pose d'une plaque descriptive de l'arbre planté.

COTEAUX DU GIER

L'Association des Coteaux du Gier, créée en 2006, travaille sur le développement du Territoire des Côteaux du Gier sur le plan viticole (action intercommunale) et a pour objet :

RENSEIGNEMENTS

Notre association est bien sûr ouverte à tous, n'hésitez pas à nous contacter

Président Bruno Dombey :
06 43 69 28 27
dombey.bruno@orange.fr



LES TOILETTES
NE SONT PAS UNE POUBELLE

ADOPTÉZ LE
BON GESTE

JÉTEZ
VOS **LINGETTES**
DANS LA **POUBELLE**
DES ORDURES MÉNAGÈRES

STOP
AUX **LINGETTES**
DANS VOS **TOILETTES**

VOTRE GESTE :

- **BOUCHE** les canalisations
- **POLLUE** l'environnement
- **COÛTE CHER** à tout le monde



La relance des cépages locaux :

objectif atteint par l'inscription au catalogue national du Chouchillon, cépage blanc originaire de Chagnon et du Mornen, cépage rouge originaire de Mornant (après 4 ans de travail avec l'INRA de Montpellier).

Les plantations réalisées dans ces cépages par nos vignerons locaux de Tartaras (P-A. Deplaude) et Chabanière (G. Bonnard) seront multipliables à partir de 2021.

COMÈTE NEOWISE

Prise de vue : Genilac, 14 juillet 2020, 4h37.
Crédit photo Caroline Imbert-Ducloux



L'accompagnement à l'installation de jeunes vigneron :

au début du mois de mai 2020, Aurélien Viricel, jeune viticulteur ayant son caveau sur St Joseph a planté 2 500 pieds de Viognier sur sa parcelle située à Genilac. L'autre partie de la parcelle devrait être planté en 2021.

Ce travail a été accompagné par notre association et par le Groupement Foncier Agricole des Coteaux du Gier qui s'est porté acquéreur de parcelles pour garantir aux jeunes porteurs de projet une pérennité d'exploitation sur le long terme.



Animer et créer du lien social au travers de différentes manifestations sur l'ensemble du territoire, tout en défendant les valeurs conviviales autour du vin et de la vigne, avec une animation dégustation en collaboration avec l'Ocale le 11 octobre 2019.

LA COMMUNE FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE NATURELLE

En 2017, la commune a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde pour gérer au mieux les différentes situations de crise. Un DICRIM Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs a été distribué à tous les habitants. Il est également disponible sur le site internet de la mairie. **Focus sur l'évolution de la prise en charge du risque inondation et nucléaire :**



PROBLÉMATIQUE INONDATION VALLÉE DE LA DURÈZE

PPRNPI

Suite aux inondations de 2003 et 2008, l'Etat a entrepris l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation sur le bassin versant du Gier visant à encadrer l'urbanisme sur le territoire afin de ne pas augmenter les problématiques d'inondation.

En 2017, le Préfet a arrêté le PPRNPI du Gier. La cartographie de PPRNPI ainsi que le règlement (en matière de construction, extension,...) qui s'applique aux différentes zones sont disponibles en ligne sur ce lien : www.loire.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-risques-naturels-a6268.html

Dans la vallée de la Durèze, une trentaine de logements sont touchés en cas de crue centennale d'après le PPRNPI dont une quinzaine en zone rouge (zone d'exposition à un risque d'inondation fort).

Le PLU de la commune a une obligation de se conformer au document du PPRNPI. En effet, le PPRNPI est « plus fort » que le PLU et s'impose à ce dernier.

Dès lors, la commune et Saint Etienne Métropole ont entrepris des démarches pour assurer la protection de la population de la vallée.

RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX DE PROTECTION

En 2015, Saint Etienne Métropole a mené une réflexion pour étudier les différentes possibilités de protection des habitants de la vallée. Malheureusement, les montants de travaux à engager sont considérables pour leur garantir une protection satisfaisante. De nombreux autres secteurs de la vallée (Rive de Gier, La Grand-Croix, Saint Chamond) présentent des risques plus importants et des enjeux bien supérieurs et apparaissent prioritaires par rapport à la vallée de la Durèze. Ces éléments ont été présentés aux riverains les plus exposés de l'impasse de la Durèze.

DIAGNOSTIC DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Saint Etienne Métropole a proposé à plusieurs habitants de la vallée la réalisation d'un diagnostic afin d'identifier les éventuelles adaptations possibles sur leur logement afin de limiter les impacts d'une crue. 5 diagnostics ont été réalisés à titre gratuit et concernent les riverains les plus exposés de l'impasse de la Durèze.

Les travaux identifiés dans ces diagnostics peuvent bénéficier jusqu'à 80% d'aides par l'Etat. Saint Etienne Métropole peut accompagner les riverains dans le montage de leur dossier de demande de subvention.

Par ailleurs, 3 des 5 logements ont été identifiés comme potentiellement éligibles à une acquisition au titre des Fonds Barnier car présentant des risques trop importants. Saint Etienne Métropole a déposé un dossier auprès de l'Etat pour porter ces dossiers.

A noter que l'ensemble des riverains de la Durèze situés en zone inondable qui souhaitent la réalisation d'un diagnostic peuvent en faire la demande auprès de Saint Etienne Métropole.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Bien que l'entretien soit de la responsabilité des propriétaires riverains, Saint Etienne Métropole assure un suivi annuel du cours d'eau et effectue à titre gratuit les travaux d'entretien de la Durèze (élagage, abattage,...). Ces travaux visent à éviter l'accentuation des crues via la formation d'embâcles.

PRÉVISION DES CRUES ET ALERTE DES POPULATIONS

Saint Etienne Métropole a mis en place un système d'alerte aux crues et assure ainsi un suivi 24h/24 et 365 jours par an des cours d'eau du bassin versant du Gier. En cas de risque de débordement, elle alerte les communes afin qu'elles déclenchent leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet de mobiliser les moyens d'alerte et de protection des populations. Dans le cadre de son PCS, la commune dispose d'un système permettant d'alerter la population en cas de risque d'inondation.

LE MOT DU MAIRE

Si l'on comprend très bien les préoccupations de chacun, on ne peut pas dire que rien n'a été fait alors que le sujet est suivi depuis des années par la commune auprès de Saint Etienne Métropole et que beaucoup de choses sont en place.

Il est vrai que les contraintes sont toujours difficiles à accepter surtout lorsqu'il s'agit de son domicile...

Toutefois l'actualité récente dans les vallées du sud de la France montre combien ce travail en responsabilité est indispensable et combien l'Etat, en imposant ces contraintes aux communes, aux intercommunalités et aux habitants est dans son rôle de protection sur le long terme.

RISQUE NUCLÉAIRE

L'extension de 10 à 20 km de rayon du Plan Particulier Intervention (PPI) de la Centrale Nucléaire de SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE a entraîné une prise en compte du risque nucléaire pour la commune de Genilac.

**EN CAS D'ÉVÈNEMENT NUCLÉAIRE GRAVE,
VOUS SEREZ ALERTÉ.**

DISTRIBUTION D'IODE POUR LES CITOYENS

Courant 2019, chaque foyer a reçu un courrier officiel accompagné d'un dépliant d'information. Ce courrier vous permet de retirer gratuitement des comprimés d'iode dans les pharmacies participantes
Liste sur www.distribution-iodode.com

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU CE COURRIER :

- Consultez le site www.distribution-iodode.com
- Les conseillers du N° Vert 0 800 96 00 20 (appel gratuit) sont également à votre disposition du lundi au vendredi de 10H à 18H30 et le samedi de 10H à 12H

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du logement sur le risque nucléaire :
<http://risquesmajeurs.fr/le-risque-nucleaire>



DÉCLARATION DE RUCHE

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre
La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles.
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole.
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
01 49 55 82 22

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



BORNES ÉLECTRIQUES

La borne de recharge pour véhicule électrique située sur le parking des Bourdonnes est en fonction !

Comment bénéficier du service E-Born ?

- Connectez-vous au site internet : <http://eborn.fr>
- Créez un compte : plusieurs solutions s'offrent à vous :



VOUS NE SOUHAITEZ PAS D'ABONNEMENT

- Vous n'aurez pas de carte.
- Vous pourrez librement créditer un solde sur votre compte E-Born.
- Vous pourrez recharger via votre smartphone en scannant le QR Code présent sur la borne.

VOUS SOUHAITEZ UN ABONNEMENT

- Abonnement **annuel** à **12 € TTC**
Vous obtiendrez une carte pour effectuer vos recharges.

OU

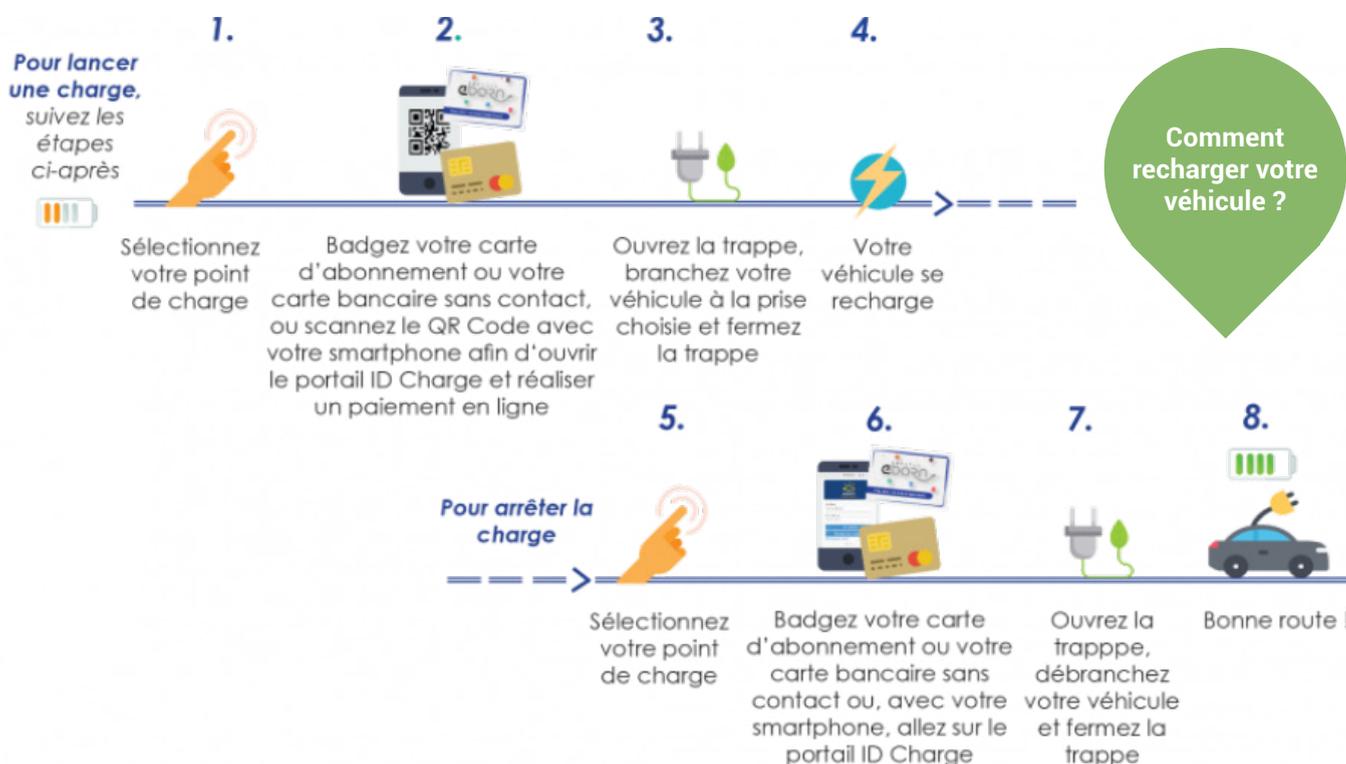
- Abonnement **mensuel** à **48 € TTC**
Vous obtiendrez une carte pour effectuer vos recharges.

En fonction de votre choix, différents tarifs vous seront appliqués :

Tarifs de Recharge

à partir du 10 Août 2020

	Charge Accélérée	Charge Rapide
Abonné eborn à la carte Abonnement annuel 12€ TTC	0,264 € TTC / kWh	0,370 € TTC / kWh
Abonné eborn au forfait Abonnement mensuel 42€ TTC	charge gratuite jusqu'à 250 kWh par mois	charge gratuite jusqu'à 250 kWh par mois
Non Abonné Paiement CB ou smartphone	0,370 € TTC / kWh* <small>*4,02 € TTC par charge via CB si perte de communication</small>	0,489 € TTC / kWh par smartphone 7,8 € TTC / charge par CB sans contact



VIE SOCIALE & PRÉVENTION



AIDES HABITAT

Sur le territoire de la Loire, il existe plusieurs aides pour la rénovation de son habitation. Les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou encore les copropriétés fragiles peuvent bénéficier de ces aides sous certaines conditions.

ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat est là pour améliorer l'état du parc de logements privés. Elle encourage les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides aux propriétaires occupants modestes et aux syndicats de copropriétés fragiles.



Habiter Mieux Sérénité (propriétaires occupants) :

Accompagnement, conseil et aide financière pour vous aider dans votre projet de rénovation globale de votre logement. Habiter Mieux sérénité concerne tous les travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25%. Le financement est proportionnel au montant de vos travaux. Le montant de l'aide Habiter Mieux Sérénité est calculé en fonction des ressources.

MaPrimeRénov (propriétaires occupants) :

C'est la nouvelle aide de l'État pour financer vos projets de rénovation "pas à pas". Elle concerne une liste de travaux et d'équipements parmi les catégories suivantes : isolation, chauffage, ventilation, diagnostic

et audit énergétique. L'Anah vous accorde une aide forfaitaire par poste de travaux réalisés. Le forfait est ajusté en fonction de votre niveau de ressources et des gains énergétiques permis par les travaux réalisés.

Habiter Sain, serein, facile (propriétaires bailleurs) :

Grâce à l'aide financière Habiter sain, Habiter serein ou Habiter Facile, selon l'ampleur des travaux, l'Anah peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

Habiter Mieux Copropriété

Vous avez en gérance une copropriété qui a peut-être besoin de travaux de rénovation énergétique.

Sa situation financière est fragile. L'Anah propose une nouvelle aide collective pour financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles". Pour bénéficier de l'aide Habiter Mieux Copropriété, la copropriété doit avoir été construite avant le 1er juin 2001 (correspondant à la RT2000), comporter au minimum 75% des lots d'habitations occupés en résidence principale, être considérée comme fragile (étiquette énergétique entre D et G) et que son budget annuel affiche un taux impayés de charges entre 8% et 15% du montant total du budget prévisionnel.

L'aide Habiter Mieux Copropriété est attribuée au syndicat de copropriétaires pour un programme de travaux permettant un gain énergétique de 35% minimum.

ADIL 42

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a un rôle de conseil et permet d'accompagner les citoyens dans leurs démarches.



SEM

Saint Etienne Métropole, le département de la Loire et leurs partenaires ont mis en place un Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat privé dont l'objectif est la rénovation de 1 045 logements sur 5 ans (2017-2022). Ce nouveau PIG permettra aux propriétaires occupants, éligibles aux aides de l'ANAH, de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour réaliser des travaux de rénovation et/ou d'adaptation de leur logement. Six thématiques sont définies : primo-accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne ou dégradé, redressement des copropriétés en difficultés, soutien de l'investissement locatif en secteurs ciblés.

La Soliha Loire est désignée par la Métropole comme animateur des PIG.



SOLIHA

SOLIHA est une association de loi 1901, reconnue comme un service social d'intérêt général et qui s'engage à proposer la réhabilitation de l'habitat ancien dégradé, l'accès et le maintien dans les logements des personnes exclues, sans logements ou logées dans des habitats indignes. Soliha a mis en place plusieurs systèmes d'informations et de conseils auprès des propriétaires : contacts téléphoniques, par mails, accueil physique, permanences territorialisées, prises de rendez-vous, visites à domicile...



Les demandeurs peuvent prendre rendez-vous en ligne grâce aux liens indiqués ci-dessous.

Toutefois, les demandes de rendez-vous peuvent continuer à être formulées par téléphone pour ceux qui ne maîtrisent pas l'outil internet. Le standard téléphonique reste ouvert au **04 77 43 08 80**.

PERMANENCES DE SAINT-ETIENNE :

- dans les locaux de la Soliha au 2 rue Aristide Briand et de la Paix
- tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h
- lien : <https://tinyurl.com/Soliha-Saint-Etienne>

PERMANENCES DE FIRMINY :

- en mairie, 2 place du Breuil
- 2ème et 4ème vendredis de chaque mois de 14h à 16h
- lien : <https://tinyurl.com/Soliha-Firminy>

PERMANENCES DE RIVE-DE-GIER :

- à la Maison des Projets, 1 rue Claude Drivon
- 1er et 3ème mardis de chaque mois de 10h à 12h
- lien : <https://tinyurl.com/Soliha-Rive-de-Gier>



CCAS

- En raison de la situation sanitaire, l'après-midi jeux et le goûter de Noël pour les seniors sont **reportés**.
- Les inscriptions pour les colis de Noël destinés aux revenus les plus modestes auront lieu en mairie le **lundi 30/11** et le **jeudi 03/12** de 15h à 17h.

CHANGEZ VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL PAR UNE CHAUDIÈRE À GAZ

Vous limitez l'impact de votre chauffage sur la qualité de l'air et vous faites des économies

Saint-Etienne Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et GRDF vous accompagnent :

UNE AIDE FINANCIÈRE

mise en place par Saint-Etienne Métropole et la Région



UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER COMPLÉMENTAIRE

par GRDF pour le raccordement

➔ **UNE AIDE GLOBALE POUVANT ALLER JUSQU'À 1 100€ SANS CONDITION DE RESSOURCES***

par logement pour tout projet de remplacement d'une chaudière au fioul par une chaudière à gaz.

Vous habitez en maison individuelle ou dans un logement en copropriété?
Pour plus de détails concernant votre changement de chaudière et tout autre projet

d'amélioration de votre logement, contactez un conseiller du service public gratuit de rénovation de la Loire au 04 77 41 41 25

* : hors éligibilité à l'ANAH et sous réserve de validation technique et administrative du raccordement au réseau de gaz naturel



AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.



MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES



Solidaire

Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

Simple

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR** pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).



Juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

www.chèqueenergie.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

VIE

SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

L'ÉCOLE LE GRAND CÈDRE

SON ÉQUIPE, SON OGEC, SON APEL, SES PARENTS, SES ÉLÈVES

Les élèves de l'école du grand cèdre viennent de faire leur rentrée. Celle-ci est marquée par une hausse des effectifs.

Une réorganisation des locaux a eu lieu. Un espace est dédié maintenant à la motricité et aux activités sportives. Cet équipement a été financé par l'APEL et l'OGEC de l'école. Une salle spécifiquement pour la garderie a été créée. La plus grande des anciennes salles de cantine, sert à la chorale du CP au CM2 et aux activités de cuisine.

Trois poussins nés à l'école en mai/juin en classe de maternelle, ont rejoint notre poulailler pour le plus grand plaisir de tous. Le jardin va bientôt reprendre vie et évoluer dans l'année au gré des projets de chacune des 4 classes.

Les 4 classes se lancent aussi dans notre projet annuel de « **connaître, s'approprier et protéger notre environnement local** ». Ce thème d'année sera ponctué de diverses interventions : conférences et spectacles de planète mômes, de sorties(nettoyeurs

LE MOT DE L'APEL DU GRAND CÈDRE :

Une nouvelle année scolaire démarre, et, malgré la situation sanitaire encore incertaine, les projets foisonnent ! Nous espérons pouvoir les mener à leur terme pour cette année.

Nous nous sommes retrouvés après l'été le samedi 29 août pour la traditionnelle « matinée travaux » destinée à la remise en route de l'école. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nouveaux parents venus prêter main forte et rencontrer d'autres parents ! La matinée a été efficace et a notamment permis la remise en service du poulailler et du potager de l'école pour cette année en lien avec le thème de l'année choisi par l'équipe pédagogique.

L'événement de cette année sera bien entendu **le marché de Noël**, ouvert à tous les Genilacois, organisé à nouveau par les parents d'élèves. Il aura lieu cette année **le dimanche 13 décembre de 10h à 17h à l'école et dans la salle Pierre Noyer**. Notez bien la date dans vos agendas, nous vous y attendons nombreux !! C'est toujours un moment convivial et festif apprécié des visiteurs qu'ils viennent de Genilac ou d'ailleurs.

Belle rentrée à tous !



Nos pensionnaires et leur « maman »

Pour les futures familles, n'hésitez pas à contacter Mme Nathalie Roesslinger au **04 77 75 06 64** ou par mail : ecole-le-grand-cedre@wanadoo.fr pour toutes questions ou demandes d'inscriptions. Les inscriptions sont ouvertes.

L'ÉCOLE NELSON MANDELA

Vous l'aurez certainement reconnu ?
Présenté sur une étagère de la médiathèque de Genilac, ce livre se devait d'arriver dans notre école pour se retrouver entre les mains des enfants...

Nous commençons cette année scolaire avec optimisme dans notre école Nelson Mandela.

"Une partie de ce qui fait un optimiste, c'est de garder la tête tournée vers le soleil en mettant un pied devant l'autre" a dit Nelson Mandela.

Ainsi après les préparatifs de rentrée, les 119 élèves de l'école maternelle et élémentaire ont mis un pied devant l'autre pour rejoindre leur classe où chaque maîtresse les a accueillis avec sérénité et bienveillance !

Après une fin d'année scolaire chamboulée, les nouveaux projets se mettent peu à peu en place : éducation à l'image en partenariat avec le cinéma Chaplin, un projet Théâtre avec intervenant engageant plusieurs classes est en cours de rédaction, deux classes se sont engagées auprès de la MJC de Rive de Gier pour aller voir les spectacles du festival « Il était une fois l'aventure... », les CP CE1 et CM1 participeront à un cycle de natation en janvier/février 2021, et enfin l'école a été sélectionnée par St Etienne Métropole pour participer à un **projet d'école Eco-Citoyenne** sur une durée de 3 ans : diverses actions seront menées dans l'école afin de sensibiliser les enfants à la protection de notre environnement, mais aussi des actions seront concrètement menées pour protéger la planète à l'échelle de l'école.
Belle rentrée à tous !!!



L'ÉCOLE VICTOR ELIE LOUIS

L'APE de l'école Victor Elie Louis a pour vocation d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour les projets de classe et d'école.

Nous octroyons aussi à chaque classe, **une dotation pour l'achat de matériels divers** : draisiennes pour les maternelles, livres pour les plus grands par exemple...

Nous espérons pouvoir cette année mener plus d'actions que l'année précédente (Covid). Nous allons mettre en place une **vente de brioches** avant les vacances de la Toussaint puis la **confection de cabas** avec les dessins des élèves. (Pour Noël)

Si les conditions le permettent, nous aurons aussi une chasse aux œufs pour Pâques et notre traditionnelle kermesse en juin !

Tous les parents sont les bienvenus lors des réunions et lors des manifestations pour participer ou nous aider.

Nous communiquons beaucoup par mail, si vous êtes concernés et ne recevez pas nos informations, vous pouvez nous écrire : apegnilac.vel@gmail.com

LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES TOUJOURS ACTIVES !

Mes PROIA et RICCI ont confectionné des draps pour les couchettes des écoles maternelles avec du tissu donné lors du confinement, trop épais pour faire des masques mais parfait pour des draps ! Ces draps seront utilisés dans les écoles publiques dès la rentrée de Toussaint.
Un grand merci à elles !



VIE CULTURELLE

SAISON CULTURELLE 2020/2021

Le lancement de la saison culturelle prévu le 26 septembre n'a pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires imposées quelques jours avant.

La programmation vous est présentée dans le dépliant joint au présent bulletin municipal.

NOUVEAUTÉS 2020-2021 :

Soirée Théâtre (samedi 30 janvier) et **après-midi Burlesque** en famille (dimanche 2 mai) à ne pas manquer !

À NOTER :

- **Report du concert du Rhin jazz** prévu le 4 octobre au printemps 2021 (date à préciser).
- **Report du concert Gospel** prévu le 7 novembre à l'automne 2021 (date à préciser).
- Le spectacle de Noël proposé aux écoles sera **remplacé par des animations dans chaque école** afin d'éviter le brassage des élèves.
- Les autres spectacles seront maintenus si les conditions sanitaires le permettent, sinon reportés.



CABARET

"Parfum d'étoiles"

Clara DUNKEN

Samedi 27 Février 2021 à 20h30

Salle Pierre Noyer

Tarif unique : 15€ / -12 ans : gratuit

Réservation : Médiathèque

www.claradunken.com



THÉÂTRE

"L'Odyssée des fils"

Le petit atelier 43

Samedi 30 janvier 2021 à 20h30

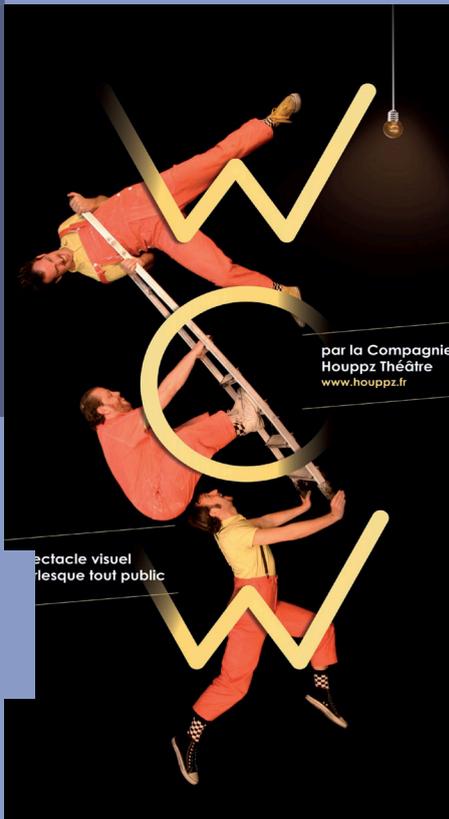
Salle Pierre Noyer

Tarif unique : 10€ / -12 ans : gratuit

Réservation : Médiathèque

www.lepetitatelier43.fr

Première partie : Atelier théâtre de l'OCALÉ



BALADE CONTÉE

Par l'association Les mots valises

Dimanche matin 28 mars 2021

Départ 8h45 du jardin public du Bourg,

arrivée avant midi place Bonnard

Gratuit, sur inscription

06 88 58 75 12

lesmotsvalises@gmail.com



BURLESQUE

Wow" - Compagnie Houppz

Dimanche 2 mai 2021 à 14h30

Salle Pierre Noyer

Tarif unique : 10€ / -12 ans : gratuit

www.houppz.fr

ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE

Du 7 Octobre au 4 Novembre 2020

ANIMATIONS AUTOUR D'HALLOWEEN

Partenariat DDLM* - Ateliers & Animations

Samedi 28 Novembre 2020

BD ART

Animation et Dédicace avec Karinka, auteure/illustratrice de BD

Mercredi 16 Décembre 2020 à 16h

CONTÉE DE NOËL (5 ANS ET+)

Par La Pie Paille

Janvier / Février 2021

EXPO PHOTOS "GENILAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI"

Mars / Avril 2021

HISTOIRES D'OURS

Animation en partenariat avec la DDLM*

Mars / Avril 2021

CONCOURS DE DESSINS

Thématique : "Je dessine un ours"

Mercredi 10 Mars 2021 à 10h30

CONTÉE POUR LES TOUT PETITS (0-3ANS)

Par La Pie Paille

De Mai à Juin 2021

LES PETITES VOIX

Ateliers de création musicale en partenariat avec la DDLM*

Mai 2021

FÊTE DU RÉSEAU ITINÉRANCES

Thématique : "Cultures urbaines"

Exposition zone de silence

(poétique des lieux abandonnés)

Mercredi 5 Mai 2021 (10h-11h30)

Atelier Customize ton sac

Mercredi 12 Mai 2021 (15h-17h)

Atelier d'initiation au BeatBox

Samedi 15 Mai 2021 (15h-18h)

Stage de Hip-Hop au Feloin avec la compagnie Aku Daku

OCALE

Carnaval

Samedi 20 mars 2021

Fête de la musique

Vendredi 18 juin 2021

Fête nationale

Mardi 13 juillet 2021

PRIX ROMANGIER

Le prix a été interrompu par le confinement et la remise du prix 2020 qui aurait dû avoir lieu en juin dernier a été reportée.

Les participants au prix littéraire des lecteurs du Pays du Gier ont eu **jusqu'au 31 octobre pour lire les 3 romans sélectionnés** et la remise du prix se fera fin novembre à la salle de la Galoche à Pavezin.

Rappel des 3 romans :

- **De mémoire, de Yamina Benahmed Daho** (Editions Gallimard)
- **La dernière fois que j'ai vu Adèle, d'Astrid Eliard** ((Mercure de France)
- **Domovoï, de Julie Moulin** (Ed. Alma)

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes informations concernant la médiathèque :

www.mediathequespaysdugier.org

www.genilac.fr

Facebook : @mediathequegenilac42800

tel : 04 77 83 59 14

Surveillez bien les panneaux lumineux. Des informations précises concernant nos animations y sont régulièrement affichées.

LA MÉDIATHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Si vous êtes intéressé, contactez l'adjointe en charge de la culture : catherinefierobe.genilac@orange.fr

TARIF RÉDUIT

l'imprimerie
THÉÂTRE DE RIVE-DE-GIER

Les habitants de Genilac bénéficient d'un tarif réduit sur les spectacles du théâtre l'imprimerie (spectacles humour pour la plupart).

N'hésitez pas à en profiter !

Plus d'infos sur www.imprimerie-theatre.com

MÉDIATHÈQUE

Suite au confinement et à la période compliquée qui s'en est suivie, pendant laquelle la médiathèque avait rouvert à la façon d'un « Drive », **la médiathèque vous accueille à nouveau en prenant un maximum de précautions :**

- Entrée simultanée limitée à 2 personnes (ou 2 familles de 2 personnes maxi)
- Gel-hydro-alcoolique obligatoire à l'entrée
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans
- Désinfection et mise en quarantaine pendant 24h de tous les documents rendus.
- Désinfection des points contacts plusieurs fois par jour
- Temps de consultation sur place limité à 15 min.

HALLOWEEN

En octobre-novembre nous présenterons de nombreux documents sur le thème d'halloween prêtés par la médiathèque de la Loire (service de la DDLM - Direction Départementale du Livre et du Multimédias).

CONTÉE DE NOËL*

Le mercredi 16 décembre à 16h00 les enfants pourront venir écouter les contes de Noël avec la conteuse Solenne Chardon (La Pie piaille).

Spectacle gratuit pour enfants de + 5 ans – durée 45 min. – sur inscription

**sous réserve des contraintes sanitaires*

EXPOSITION GENILAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Nous remercions les personnes qui ont gentiment répondu à notre appel et qui nous ont prêté des photos pour la préparation d'une exposition sur l'évolution de la commune. **Initialement prévue en mai 2020, cette exposition est reportée en 2021.**

Vous pouvez toujours apporter des photos à la médiathèque (photos de votre rue, de votre quartier, de votre maison). Elles seront scannées et aussitôt restituées à leur propriétaire.

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

La médiathèque est abonnée à **10 revues pour enfants** : J'aime lire, Science&vie Junior, Images doc, j'apprends à lire, Les Belles histoires, Youpi, Les premières belles histoires, Okapi, Wapiti et I love English for kids) et à **9 revues pour adultes** : Que choisir, Géo, Dr Good, Pratique des Arts, Secrets d'Histoire et dernièrement, la médiathèque s'est abonnée à Détours en France, Marmiton, Détente jardin et O1.Net .

N'hésitez pas à venir les emprunter ou les consulter sur place (uniquement pour le Numéro du mois en cours)

CONCOURS DE DESSIN

Notre concours de dessins sur le thème "Je dessine mon village" a été remporté par :

- Benjamin FERRUCCI, 8 ans / cat. 6-8 ans



- Salomé LIOTARD, 10 ans / cat. 9-11 ans



Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le thème de notre prochain concours de dessin qui aura lieu en mars 2021 :

"Je dessine un ours"

À VOS CRAYONS !

FESTIVAL BD'ART

Bien que le festival de la Bande dessinée de Rive-de-Gier soit annulé, le samedi 28/11 de 10h00 à 12h00 nous accueillerons la dessinatrice **KARINKA** pour une séance de dédicaces.



RADIO 2000

Depuis l'appel sur les réseaux sociaux de Pierrick Chorel, ancien animateur et fondateur de la Web-radio Oxygène, c'est toute une équipe qui se reforme avec les anciens de radio 2000 : on retrouve Jean-Pat et Laurent, les animateurs vedettes des années 80, mais aussi du sang neuf avec Aligali, la touche féminine de la nouvelle programmation.

Radio 2000 renaît sous la forme d'une Web Radio pour faire honneur à son fondateur Georges Legros qui l'a porté durant les années 80. Touché par l'hommage rendu à son père disparu depuis, Lionel Legros montre tout de suite de l'intérêt pour le projet et se joint à l'équipe de choc, pour apporter son expertise. Il crée le nouveau site Web, et est rejoint rapidement par Mike l'informaticien du groupe. **Le dimanche 12 juillet à 12h, les auditeurs ont pu suivre un lancement** riche en émotion que l'on peut réécouter en replay sur le site en se connectant sur :

<http://radio2000.fr>

L'inauguration en live a tout de même pu avoir lieu au Restaurant La Durèze, au Sardon, le 13 septembre, dans le respect des gestes barrières. Un vrai challenge puisque l'on pouvait suivre le live en direct sur la radio ainsi que sur le réseau social Facebook, grâce à notre étudiant en cinéma Valentin Legros. Une soirée animée par le groupe The Cocktail et les DJ Jean Pat et Laurent, mais aussi par les trublions de la Cie des Carrés M'en Fou Cyril et Thierry, Aligali notre chroniqueuse lifestyle et Seb animateur de la radio qui ont donné la réplique au Doc (Pierrick Chorel). Notre prochaine intervention en public aura lieu le 17 octobre avec l'Association Killian si les mesures COVID le permettent.



Radio 2000 c'est une grille de programme éclectique et originale basée sur les musiques des années 80. Un objectif : se démarquer des radios dites HITS, en faisant aussi une place privilégiée aux nouveaux talents régionaux. Plusieurs émissions sont déjà à l'écoute, l'Afterwork de 16h/19h du Doc présente l'actualité de la Vallée du Gier, Zone mixte l'émission foot le lundi à 12h, les sets DJ de Laurent et Jean Pat les vendredis et samedis en première partie de soirée, l'émission Funk le dimanche par Christophe. Sans oublier le top 50 relancé par Mike les samedis après midi, on ne risque pas de s'ennuyer...

Radio 2000 appelle toutes les initiatives locales, animateurs avertis ou en herbe, groupes de musique, lieux de diffusion, bénévoles passionnés de musique, mécènes et sponsors, médias et presse...
Ce projet a besoin de vous ! Construisons-le ensemble !

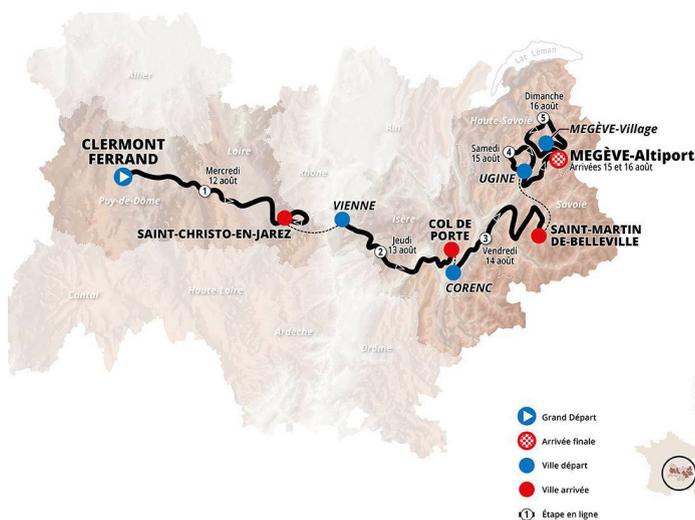
Contact Radio : direction@radio2000.fr
Contact Commercial : contact@radio2000.fr
Contact Communication : aligali@radio2000.fr
Magali Rousset 06 07 46 87 09



VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

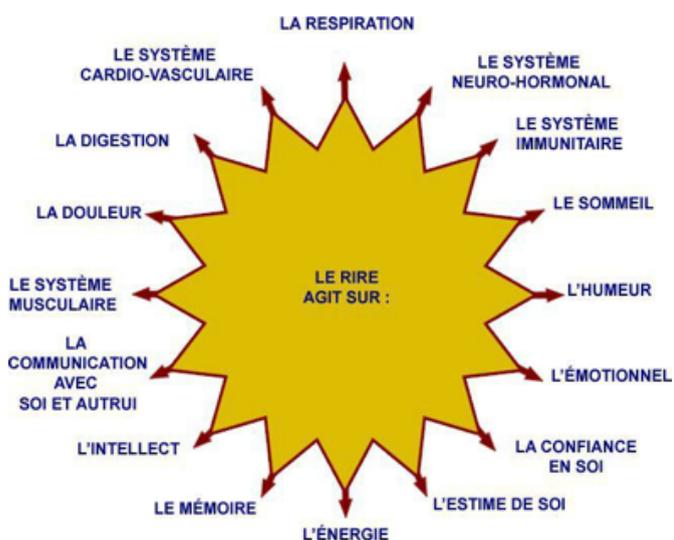
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

Mercredi 12 août 2020 – 5e étape
Vidéo et classement disponibles sur
www.criterium-du-dauphine.fr



LE YOGA DU RIRE

L'association Sophrologie et Yoga du Rire était présente au forum des Associations le samedi 5 septembre 2020. C'est avec le port du sourire obligatoire que les intervenantes ont expliqué ces deux activités et ont répondu aux questions des visiteurs.



UNE SÉANCE GRATUITE

Venez découvrir seul(e) ou en famille, à la salle des Bourdonnes le mercredi de 19 H 45 à 20 H 45
Animatrice : Liliane Poméon
www.lilianepomeon.com
Tél. 06 84 22 85 84
e-mail : liliane.pomeon@orange.fr

OCALE

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2020

Au vu des conditions sanitaires, beaucoup d'inquiétude et d'incertitude planaient sur l'organisation du traditionnel Forum des associations. Mais l'équipe de l'OCALE mobilisée dès le début de la semaine pour **réfléchir à la meilleure organisation possible** pour permettre le bon déroulement de cette matinée a permis le plein succès de l'évènement.

Les clubs faisant confiance à l'OCALE ayant été rassurés quant à l'organisation, sont venus présenter leur activité en nombre. **Les visiteurs ont été au rendez-vous pour se renseigner et s'inscrire.** Les membres de la mairie sont venus s'associer à cet évènement et remercier toutes les associations présent.

Quel plaisir de voir du monde salle des Bourdonnes, dans le respect des règles sanitaires.

Une rentrée réussie qui fait du bien au moral pour tous.



VIDE-GRENIERS/BOURSE AUX JOUETS DU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Les membres bénévoles de l'organisme O.C.A.L.E. ont une nouvelle fois uni leurs efforts pour organiser le vide-grenier/bourse aux jouets du dimanche 20 septembre Maison des Bourdonnes et stade des Bourdonnes.

Leur courage a été récompensé et l'évènement a pu se tenir en ces temps incertains, apportant avec plaisir un temps de vie sociale. **L'ambiance a été très bonne tout au long de la journée.** Le beau temps s'étant finalement installé, ce dimanche a permis de chiner et de trouver l'objet rare. Beaucoup de visiteurs donc, et des exposants ravis.

AGENDA DES ASSOCIATIONS 2020 - 2021

* Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

DATE	ASSOCIATION	ACTIVITÉ	LIEU
30 Octobre	ADSB	Don du sang	Les Bourdonnes
7 Novembre	ASBG	Soirée	Les Bourdonnes
5 Décembre	AFC	téléthon	La Cula
13 Décembre	APEL du Grand Cèdre	Marché de Noël	Salle Pierre Noyer
19 Décembre	FC	Arbre de Noël	Les Bourdonnes
8 Janvier	ADSB	Don du sang	Les Bourdonnes
17 Janvier	FC	Soupe aux choux	La Cula
22 Janvier	OCALE	Repas des associations	Les Bourdonnes
30 Janvier	Les Mots Valises	Représentation	Salle Pierre Noyer
6 & 7 Février	VTT Évasion	Week-end Boudin	La Cula
6 & 7 Février	Tournois en salle	FC	Le Feloin
7 Février	FNACA	Repas	Les Bourdonnes
12 Mars	ADSB	Don du sang	Les Bourdonnes
20 Mars	OCALE - Municipalité	Carnaval	Le Sardon

CENTRE DE LOISIRS DU 6 AU 31 JUILLET 2020

Après beaucoup d'incertitude avec le COVID-19 et dans l'urgence, l'OCALE a tout mis en œuvre pour maintenir un accueil et un temps de loisirs pour les enfants durant la période estivale, dans le respect des mesures sanitaires

Ainsi en répondant à la demande des familles et avec beaucoup d'aménagements, un accueil a fonctionné du 6 au 31 juillet 2020 pour un effectif limité.

Au programme des activités sur les thèmes de l'expression corporelle, nature environnement, musique, jeu, avec comme fil rouge tout au long du séjour la danse hip hop. En effet, les intervenants de la compagnie Akudaku proposaient chaque semaine plusieurs heures de prestations.

Les familles ont apprécié l'organisation et se sont dites satisfaites. Au final et grâce aux animateurs, ces quatre semaines de centre de loisirs sont restés quatre semaines de vacances avec les copains.



LES MOTS VALISES

DU THÉÂTRE POUR LE PLAISIR !

L'association LES MOTS-VALISES propose, pour la troisième année consécutive, des **cours de théâtre pour les 7-12 ans**.

Les effectifs sont en hausse et l'énergie est au rendez-vous !

Les cours ont repris jeudi 17 septembre, de 17h à 18h30, aux Bourdonnes. Chaque semaine, à travers jeux d'expression, mimes, improvisations, sketches, travail corporel et vocal, les jeunes comédiens développent leur imagination, leur expressivité et

leur jeu. Lors de la saison, deux représentations devant public sont programmées : pour ces occasions, les enfants travaillent le texte et l'écriture scénique, mettent en scène la pièce ou les sketches qu'ils auront choisi, avec pour fil rouge le plaisir de jouer ensemble !

Les apprentis comédiens seront donc sur la scène de la Salle Pierre Noyer Samedi 30 Janvier 2021 à l'occasion de la représentation de La Compagnie Le Petit Atelier, « L'Odysée des Fils » (théâtre dès 8

ans), programmée dans le cadre de la saison culturelle de la commune. A noter également : l'association organise la **deuxième édition de sa Balade Contée Genilacoise qui aura lieu le dimanche 28 mars 2021**. Une édition très attendue, celle de 2020 n'ayant pu avoir lieu pour raison sanitaire.

Départ 8h45, jardin public du bourg. ↙
Balade commentée et saupoudrée d'histoires. Dès 7 ans, gratuit.

RENSEIGNEMENTS

lesmotsvalises@gmail.com
06 88 58 75 12



FOOTBALL



REPRISE POUR LE FOOTBALL CLUB DE GENILAC

Les entraînements ont repris fin août dans le respect des règles sanitaires (pas de vestiaires, pas de restauration...).

Les équipes sont les mêmes que l'an dernier et les matchs ont repris le 4/10.



L'assemblée générale du FC Genilac s'est tenue vendredi 2 octobre. Julien GERY rejoint le bureau existant. Bienvenue à lui !

BASKET

REPRISE POUR LES BASKETTEURS GENILACOIS

Après plus de six mois d'inactivité pour les basketteurs **la reprise est effective ce mardi 15 Septembre 2020 de 17h à 19h** pour les U15 Filles et **mercredi 16 de 15h30 à 17h** pour les babys, mini poussins et poussins mixtes et se poursuivront **les vendredis 17h à 19h** pour les U15. Une équipe U10-U11 devrait voir le jour et s'entraînera le jeudi de 17h à 18h30.



HOMMAGE À CHRISTIANE PONCIN

En ce mois d'août, Christiane a pris un autre chemin, après un long et difficile combat face à la maladie. Elle a fait preuve de courage et de volonté pour placer sa maladie au second plan et pour continuer à communiquer sa joie de vivre. De 1998 à 2010, Christiane a été Présidente de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) de Genilac.

Toujours à la recherche d'idées et disponible, Christiane a été à l'origine du parterre floral situé au Sardon dont l'objectif est de rappeler aux habitants de la commune la nécessité du don de sang pour les malades.

Elle a été la première Présidente d'association à recevoir, des mains de Monsieur le Maire, la médaille de la commune.

En reconnaissance de son intense activité au service du don de sang, au nom de tous, donateurs, membres du CA, amis du don, merci Christiane pour ton implication !

ATOUT FITNESS 2019/2020

RETROSPECTIVE SUR UNE DRÔLE DE SAISON

Tout a bien commencé en Septembre 2019 avec Maryse Quesada à la **Salle des Sports du Feloin, le lundi de 19h45 à 20h45 et le jeudi de 20h30 à 21h30.**

Jusqu'au cœur de l'hiver et malgré l'horaire tardif, **les vingt-sept adhérents ont chaussé leurs baskets avec assiduité pour entretenir leurs muscles et stimuler leur système cardio-vasculaire et respiratoire dans une ambiance chaleureuse et sportive.**

Tout aurait pu s'arrêter avec la pandémie, pourtant les membres du Team poursuivent leur "home

-fitness " en partageant conseils, vidéos et encouragements sur un forum de discussion. Mais il manque la dynamique du groupe et dès le 4 juin Maryse concocte des ateliers hors murs dans le respect de règles de distanciation sociale en plein air et la drôle de saison se termine sur le parcours de santé au départ du gymnase,

Ainsi nous sommes plus que jamais en pleine forme et de bonne humeur et déjà prêts pour la rentrée en Septembre 2020.

Brigitte Rivoire pour le Team Fitness





VTT ÉVASION

Le club VTT Evasion Genilac a repris ses activités le **5 Septembre !**

Pour les nouveaux participants, 2 essais sont possibles avant engagement (attention, chacun doit avoir son propre matériel).

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : www.vttevasiongenilac.fr pour recueillir toutes les informations nécessaires ainsi que l'agenda du club, et poser vos éventuelles questions.

A noter que nous prenons les enfants à partir de 10 ans (validation de leur adhésion après l'avis du bureau suite aux roulages), et qu'une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Date limite d'inscription : fin Octobre 2020.

Les sorties avec le club s'effectuent de manière libre : chacun vient quand il le souhaite, et choisit son groupe selon sa forme. Trois groupes sont généralement formés :

les cools (ballade entre 20 et 30 km, un peu de dénivelé), **les intermédiaires** (30 à 40 km avec du dénivelé compris entre 600 et 800),

et **les forts**. La bonne humeur est de mise !

Plusieurs temps forts ponctueront la vie du club : sorties extérieures, galette des rois, WE de fabrication et vente de boudin, Randonnée la Genilacoise et le WE détente pour clore l'année.

RDV tous les samedis après midi à 13h30, au chalet sur le parking à côté du stade de foot de la Cula.



TRIBUNE LIBRE



CONTACTEZ-NOUS

Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.
avenirdegenilac@gmail.com

OPPOSITION

TAPIGNEUX

Une réunion publique sur un aménagement de la traversée de Tapigneux a été proposée aux riverains le 3 septembre. Il est dommageable que l'opposition n'y ait pas été conviée et que ce soit un riverain qui ait fait remonter l'information.

Il est aussi regrettable que ce projet ait été construit sans aucune implication ni consultation préalable des riverains et des habitants de La Cula.

Une phase de test est prévue sur plusieurs mois. Trois « Écluses » à circulation alternée vont se succéder sur cette portion de route risquant de générer des bouchons aux heures de pointe sans empêcher le passage de véhicules à grande vitesse aux heures creuses.

Souhaitons que les observations formulées par les habitants seront prises en compte pour améliorer éventuellement ce projet .

INCIVILITÉS

Les Genilacois constatent l'augmentation des incivilités (tapages, rodéo, dégradations diverses) et souhaitent la mise en œuvre d'actions pour lutter contre ces nuisances.

GENILAC AVANCE AVEC VOUS

Notre équipe, fidèle à sa motivation et son dynamisme, fait le choix pendant cette période, de poursuivre les dossiers malgré le contexte sanitaire. Tout est pesant, pour nous tous, et souvent instable, ce qui nous contraint collectivement à nous adapter.

La saison culturelle est un bel exemple : certains nous ont conseillé de ne pas l'organiser ! Peut-être qu'aucun spectacle ne pourra se tenir dans l'année pour des raisons sanitaires... Mais nous préférons organiser, tenter, et nous adapter, parfois décaler, voire

annuler mais tenter. Et tenter encore. Car les Genilacois ont besoin de projets, de moments partagés, d'une équipe volontaire. Nous avons ainsi permis l'ouverture du marché à des artisans d'art, l'avancée des projets de voirie à Tapigneux et du City park au Sardon.

Nous avons également maintenu

des subventions aux associations, ce que l'opposition nous a reproché, alors même qu'elles font tant, elles aussi, pour maintenir les activités et la vie dans le village !

C'est cet état d'esprit qui continuera toujours de guider notre action à votre service.

CONTACTEZ-NOUS

Notre page Facebook est toujours active : [@genilacavanceavecvous](https://www.facebook.com/genilacavanceavecvous)
 Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
contact.genilacavanceavecvous@gmail.com



Marmite & Pétrin
BOULANGERIE & TABLE GOURMANDE
A47 - SORTIE N°12 - Chemin de Pompey - 42800 Genilac

PRENEZ LA PAUSE !

www.marmite-et-petrin.fr

Du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30 et le samedi de 6h30 à 13h

09 82 45 47 12

ENTREPRISES ou PARTICULIERS
Vos buffets froids
Sucrés ou salés
Vos grandes plaques de fruits
ou de galette des rois...
La marmite étudie votre demande sur
marmiteetpetrin@free.fr

 **Arcuri Filippi Construction**
Gros œuvre - Maçonnerie

ARCURI Anthony Tél : 06 42 17 78 97
FILIPPI Thomas Tél : 07 71 82 62 64

Arcuri Filippi Construction SAS
715 Route de Burlat 42800 GENILAC
afc@afconstruction.fr
www.arcurifilippiconstruction.fr

Christian GRANGE
Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05
grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA

 **L'Atelier du Soin et Spa**

Venez découvrir un univers de bien-être..
SPA privatif :
Sauna, Hammam et Balnéo
Soins visage et corps
Soin enfants
Massages du monde
Épilations et cartes cadeaux...

L'ATELIER DU SOIN & SPA
→→→←←←
85 Allée des Cerisiers - 42800 Genilac
Sur Rendez-vous au 04 77 74 22 81



De fil en poésie
Art thérapie par Oriane Di Carlo

Nul besoin d'être un artiste en herbe pour s'essayer à l'art-thérapie ! Cet accompagnement s'adresse à tous en s'adaptant et stimulant les capacités créatrices de chacun afin de dépasser ses difficultés personnelles, traverser une épreuve délicate, surmonter le stress... Les médiations artistiques sont une variante plus douce et plus facilement adaptable à des ateliers collectifs.

Oriane Di Carlo, art-thérapeute certifiée d'Etat, créatrice et diplômée en histoire de l'art intervient en établissements de soin et cherche des partenaires désireux de proposer ou partager un espace dédié au mieux-être afin de recevoir individuellement en art-thérapie et proposer des ateliers artistiques et originaux.

 De Fil en Poésie  oriane.dicarlo@gmail.com

SCHMITH
04 77 31 70 12

FIOUL - GASOIL - GNR - AD BLUE
GRANULES DE BOIS
TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

VRAC - SACS DE 15KG
LIVRAISON POSSIBLE
CAMION SOUFFLEUR OU AVEC HAYON
TRANSPALETTE MOTORISE



2A Allée Galilée- ZI Stelytec - 42400 Saint Chamond
contact@schmith-combustibles.fr
Accès : Sortie Aire Pays du Gier, direction St Chamond
l'Homme, au rond-point 3^{ème} sortie, puis 1^{ère} à droite

Jusqu'au 31 octobre 2020

L'ANNIVERSAIRE de Monsieur

Canapé 3 places
têtes relevables
CORSICA

1790€
dont Eco-Part 16€



 **monsieur
meuble**

ET VOUS, DEPUIS QUAND N'ÊTES-VOUS PAS ALLÉ CHEZ MONSIEUR MEUBLE?

dufour Direction Genilac
RIVE DE GIER



**POMPE A CHALEUR
CLIMATISATION
FROID - ALARME**

Ludovic Mayère

482 Montée des Roches • 42800 GENILAC

Tél. : 04 77 75 83 56 - Fax 04 26 30 36 24

Mail : info@aes42.fr

Nunziata FIORE

Naturopathe - Rebutothérapeute

Energétique : Séance de Bio-Magnétisme curatif,
Reiki, Atlas-Axis-en-Synergie, Nettoyage des mémoires
karmiques et transgénérationnelles

04 77 83 96 34 ou 06 95 19 38 78

nunziata.fiore@wanadoo.fr

35 rue Burlatière - 42 800 GENILAC

<https://nunziamassagesbienetre.jimdo.com> - <https://nunziaatlasrebutoux.jimdo.com>
<https://nunziaformations.jimdo.com>



COIFFURE

Homme - Femme - Enfant - Barbier

06 25 72 41 65

74 rue de l'église, 42800 Genilac

**NOUVEAU
À GENILAC !**

ouverture le 5 novembre



HORSPISTE

AGENCE PRINT & WEB

UN ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

(artisans, commerçants, industriels,
agriculteurs, forains...) sera publié dans le
bulletin municipal d'avril 2021.

Si vous souhaitez être référencé, contactez
l'AGACIA :

Hervé : 06 76 21 46 68

Ludo : 06 31 65 38 86

NOUVEAU

Des créatrices sur le marché de
Genilac samedi 14 novembre
et 5 décembre !

- Lempicka créa
- Pivoine et poésie
- Poterie de la rose des vents
- Altera vitae

